Annexe 4 : Groupes de partage d'énergie électrique

La présente Annexe détermine la catégorie à laquelle le groupe de partage de la Communauté énergétique appartient, en fonction des caractéristiques techniques reprises ci-dessous.

En cas de modification de ces caractéristiques techniques entraînant un changement de catégorie (ex : partage d'énergie non-renouvelable, extension de la distance des 300 mètres, ...), une nouvelle convention avec un nouveau numéro de contrat doit être établie et signée.

☑ **CEL - Communautés Énergétiques Locale**

- **Énergie**: Est uniquement autorisé le partage d'énergie issue de sources renouvelables.
- **Géographie**: Les points de fourniture (POD) de prélèvement ou d'injection les plus éloignés du Groupe de partage d'énergie électrique doivent se trouver à une distance maximale de 300 mètres dans le réseau d'un seul gestionnaire de réseau de distribution.
- **Tension**: Les points de fourniture (POD) de prélèvement ou d'injection les plus éloignés du Groupe de partage d'énergie électrique doivent se trouver sur le réseau basse tension.

☐ **CER - Communautés Énergétiques nationale Renouvelable et Cogénération haut rendement**

- **Énergie**: Est autorisé le partage d'énergie issue de sources renouvelables ou de la cogénération à haut rendement.
- **Géographie**: Les points de fourniture (POD) de prélèvement ou d'injection les plus éloignés du groupe de partage d'énergie électrique peuvent se trouver sur tout le territoire national.
- **Tension**: Les points de fourniture (POD) de prélèvement ou d'injection les plus éloignés du groupe de partage d'énergie électrique peuvent se trouver en basse, moyenne et haute tension.

☐ **CEN - Communautés Énergétiques nationale Non-Renouvelable**

- **Énergie**: Est autorisé le partage d'énergie issue de sources renouvelables et non renouvelables.
- **Géographie**: Les points de fourniture (POD) de prélèvement ou d'injection les plus éloignés du groupe de partage d'énergie électrique peuvent se trouver sur tout le territoire national.
- **Tension**: Les points de fourniture (POD) de prélèvement ou d'injection les plus éloignés du groupe de partage d'énergie électrique peuvent se trouver en basse, moyenne et haute tension.

Signature du Représentant :

Mustermann

Date : 01 / 04 / 2024